

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE d' les Bouches-du-Rhône

4/6

COMMUNE de ROGNAC

## REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à \_\_\_\_\_

l'ouverture d'une enquête publique  
sur la demande formulée par la société RECYDIS  
en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux  
sur le territoire de la commune de Rognac

Les informations recueillies dans ce registre sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique et d'être publiées sur le site Internet de la Préfecture dans le cadre de la procédure d'enquête publique requise en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

1

ENQUETE RELATIVE  
A

L'arrêté portant ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par la société RECYDIS en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux

4ème registre constitué des observations émises à partir du 1er octobre

Le commissaire enquêteur

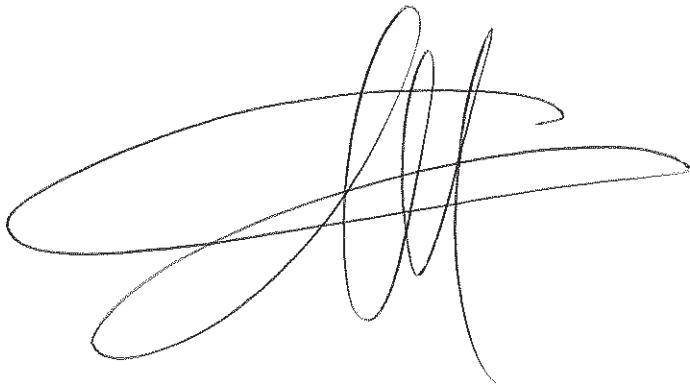


① Je me appelle Marion  
6 place des arbousiers  
les barjagues  
13340 Rognac

Le ~~01/08/18~~  
01/08/18

②

je suis contre le projet d'implantation de la société  
Recyclis sur la commune de Rognac.  
Nous sommes déjà beaucoup trop envoit d'usines au  
Boisquet.  
Notre santé en pâtit tous les jours.  
Pensons à l'avenir de nos enfants et Petits enfants.



(3)

M. Alain CAILLOL et Yvme.

164 Avenue des Amandiers  
des Brets

13340 ROGNAC

Rognac le 13 oct. 2018

Cousternés d'apprendre le projet d'implantation  
d'une usine de recyclage de produits toxiques,  
d'amiantes et de produits dangereux dans le quartier  
des Brets-Baujaquets, nous tenons à vous manifester  
notre ferme opposition -

Rognac n'est pas la poubelle de la région -  
Victime de la maladie de l'amiantes je considère  
avoir assez donné.

A Paul et Yvme Autinette CAILLO



Yvonne Antoinette CAILLOL

④

· Adjointe au Maire

164 Ae des Amandiers

des Biefs

13340 ROGNAC

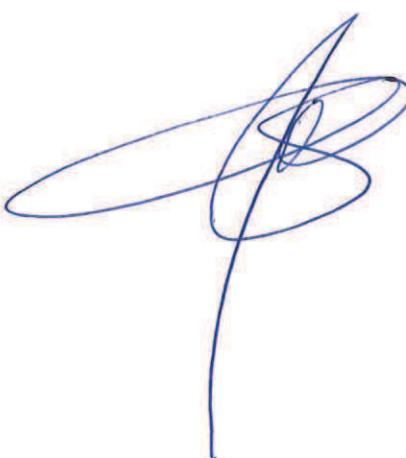
Rognac 1er octobre 2018

Je soussignée, Yvonne Antoinette CAILLOL, éhe  
fauzouchement opposée à l'implantation d'une  
usine de recyclage à Rognac, qui plus est  
dans le quartier où j'habite.

Rognac est suffisamment victime de nuisances  
qu'elles soient sonores, ou polluantes.

Nos administrés, nos enfants et petits enfants méritent  
mieux.

Donc NON à RECYDIS.



Yvonne CAILLOL  
Yvonne Antoinette

8<sup>e</sup> Coniglio Stéphane.

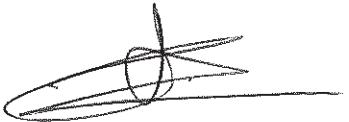
le 01.10.2018. (S)

7 impasse du Romanin 2 (LES BRES)

13340 ROGNAC

Je suis contre le projet d'implantation  
de la Société Recyclis sur la commune de Rognac.

Nous sommes assez pollués dans cette région  
autour de l'étang de Berre. Entre les usines  
qui crachent de la fumée noire, l'EDF qui  
rejette de l'eau (douce) et toutes les installations  
polluantes... Je pense que nous avons  
déjà notre dose de particules. De plus,  
cela va engendré à coup sûr, beaucoup plus.  
de camions (encore de la pollution...) dégradation  
des routes, et très certainement une hausse des  
prix de l'immobilier. et pour finir, baissez  
la vitence pour polluer moins b!! Arrêtez  
les usines pour vivre mieux !!



⑥

M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Nouvel Bernard et Marie-José  
34 bis Avenue Charles de GAULLE  
1334 ROGNAC

Je soussignée M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> NOUVEL m'oppose à  
l'implantation du projet d'une usine de récupération  
de déchets toxique dans notre commune.

Etant déjà malade suite à l'utilisation de l'amiante  
Je ne pourrai être d'accord avec un tel projet

Nouvel

M.<sup>R</sup> Napoléon Sengé

(3)

6. AV Levant Blanc  
Agnac -

je m'oppose totalement  
à ce projet.

S

M.R Taminiaux Jean Philippe  
91, bd Jean Jaurès  
13340 Rognac

Rognac, le 2 Octobre 2018

Madame, Monsieur,

Je trouve inconcevable à l'époque où l'on vie que l'on puisse admettre l'implantation d'une usine de recyclage sur notre commune.

Tous après tous notre planète se meurt à cause de l'idiotie des hommes qui ne regardent que le profit qu'ils se méfions dans leurs poches au détriment de notre santé et de celles de nos enfants.

Par conséquent, je suis contre l'implantation de l'usine « Recydis » sur Rognac car malgré leurs études sur la population des sols, sur le long terme nous payerons de notre santé, de plus nous sommes déjà assez saturée par les usines qui nous entourent.

Ce projet est tout simplement dangereux pour l'environnement et à l'heure où nous faisons tout pour sauver notre planète, je trouve cela complètement irréaliste.

Amic

MARI-ERIC  
23 AV Des cedres  
les Basyagues  
Rognac

⑨

pas faisable a l'ouverture  
du centre de pris



Famille SEAN-JOSEPH

(10)

37 avenue des Cédres  
les Barjaquets à ROGNAC

le 21/10/18

Madame, Monsieur,

En 2018, à l'époque où l'on se préoccupe de la santé et du bien-être de tous, je comprends que le recyclage de ce genre de produit est impératif.

Cependant quand le site est à proximité d'habitats qui subissent déjà les contre coups de sirènes identique et plus éloigné, cela est inadmissible.

A moins bien sûr que le but de cette opération soit de faire fuir les habitants du quartier.

En espérant que vous comprenez qu'on ne peut pas subir une pollution incessante.

Cordialement

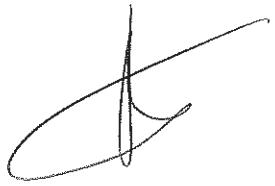


M<sup>r</sup> et M<sup>e</sup> LAGET Nora  
IMPASSE 1 Chemin du PARC  
les Banyaquets à Rognac

(11)

le 2/10/2018

Nous sommes contre l'implantation d'un site de recyclage de déchets dangereux sur le territoire de notre commune assez polluée comme ça.



M<sup>r</sup> STELLA Patrick.  
324 bis Avenue des Pins  
13 340 ROGNAC.

2/10/18

(12)

Habitant les Barjourets depuis 1965 j'en pu constater les nuisances apportées par SOCIAMAT MEREX lorsqu'il y a un vent de sud. Suivant les déchets brûlés, l'air devient irrespirable (déchets pétrochimiques, suies des douanes, et d'autre venant de l'Europe) et les rejets de cette nouvelle usine vont dans la même direction que ceux de Sociammat Merex, alors non à cette usine : Rognac n'est pas la capitale des déchets.

S. J.

13

M<sup>r</sup> et Mme MEYER Claude et Danièle  
50 rue des Girolles  
les Brets  
13340 Rognac  
0610760814  
danielle.maya@orange.fr

à Rognac, le 2 octobre 2018,

Madame, Monsieur,

Nous, sursinquiétés, nous opposons,  
formellement à l'implantation d'une usine  
destinée à traiter des déchets toxiques.

Nous habitons le quartier des Brets -  
Boisquets depuis 1983 et subissons déjà les  
nuisances de l'usine Shell, avec les rejets polluant  
l'air que nous respirons, cela suffit -

Notre maison est située près de l'école  
 primaire et maternelle.

Construire une telle usine toxique recouvrant à  
nous empoisonnement de nos enfants. Il y a déjà  
assez de maladies et de nuisances !

Vous sarez coupables de mise en danger de vies  
humaines ! voie de crimes contre nos descendants !

Nous sommes résolument contre ce projet !  
Nemi de réfléchir aux conséquences et de réfléchir  
à une autre possibilité concernant ces déchets !

Sabathine

C Meyer

D Jepp

94

M<sup>r</sup> et Mme BRUNO Michel et Micheline

110 rue des Girolles  
les Bets  
13340 Rognac

à Rognac le 2 octobre 2018,

Nous Soussignés

nous opposons absolument au projet  
d'implantation d'une usine de traitement de  
déchets toxiques à proximité du quartier de  
Villas où nous habitons depuis quarante ans aux  
Bets Bayagues.

Nous estimons que l'air que nous respirons  
est déjà assez pollué actuellement. Il s'agit de  
la santé de tous les enfants qui vivent ici -

Salutations,

  
Bruno Bruno

15

Mme DUREAU  
1 rue des Grilles  
13340 - Roquec

le 2 octobre 2018,

Je souhaite par la présente  
manifester mon souhait de ne  
pas voir s'implanter sur Roquec  
l'usine de Retraitement des  
déchets "Recydis".

En effet à l'heure où nous nous  
mobilisons pour la sauvegarde de  
l'église, notre patrimoine ...

Cette arrivée serait malvenue.

Fait pour valoir le Rue de droit



Hortense Derbès jeanine  
287 rue de Poligny  
13340 Rognac

(16)

Rognac le 2 octobre 2018.

Je soussignée Derbès Jeanine souhaite  
m'opposer à l'établissement de la société  
Recydis en raison des risques inhérents à l'ac-  
tivité de celle-ci : à savoir : incendie  
explosion  
pollution  
stockage de déchets  
dangereux.

Hortense Derbès

(17)

Madame et Monsieur Beverui  
50 Rue du Pas des Chasseurs  
13340 Roquac

le 2 Sept 2018.

Nous,

sauvez Mme et M<sup>r</sup> Beverui nous  
apprennent clairement et obscurément au  
projet d'ouverture d'une unité de  
traiteur de diététicien et restaurant  
d'ouverture prévue par NECDIS  
du groupe PAPNEC.

M<sup>r</sup> Descazeaux

M<sup>r</sup> et M<sup>e</sup> PHILIPPE Patrice  
les Bauguetts  
1165 Avenue des Riviers  
13360 ROGNAC

Rognac le 02/10/18 (18)

Nous soussignés M<sup>r</sup> et M<sup>e</sup> PHILIPPE sommes  
fortement opposés au projet d'implantation  
de l'usine de recyclage des déchets toxiques  
RECYDIS.

la commune de Rognac est déjà fortement  
impactée par des industries avec un fort  
impact environnemental, avec des conséquences sur  
la santé publique, il ne nous semble pas opportun  
de rajouter des nuisances à celles déjà existantes.

Patrice PHILIPPE



Elise PHILIPPE



2/10/2018 (19)

Mme DE LUCA Anne-Marie  
Rés. les Pugettes Bât H  
Rue de l'Estelle  
13310 Rognac.

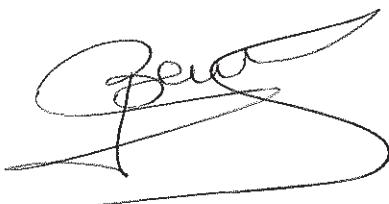
Je soussignée, Mme DE LUCA Anne-Marie  
m'oppose formellement à l'implantation  
d'un projet d'implantation d'une usine  
de traitement de déchets dangereux &  
conditionnés, d'aérosols, emballages vides,  
souillés etc etc... pour préserver  
l'environnement et la salubrité de  
notre ville

Anne DE LUCA

2/0/18 . (20)

M R Fred BANIAH fuf  
120 Bd Reun  
13300 Roanne

je soussignee Mme Fred BANIAH fuf  
nous nous opposons formellement  
à cette plantation d'un projet d'une  
usine de traitements des déchets dangereux  
Conditions suivant : filtres aérosols  
Batterie ect -- pour préserver notre  
environnement et pollution de notre  
Ville .



(2)

HERNANDEZ Nathalie  
64, impasse libération IV  
13340 ROGNAC

Rognac, le 03/10/18

Je viens par la présente m'opposer au projet  
d'implantation de l'usine Recydis.

Rognac, ses alentours et son étang subissent suffisamment  
de pollution.

Il y a déjà ce qu'il faut en matière d'usine et  
de plastique dans notre paysage.

Pensez à notre planète, à nos enfants, à vos enfants  
mais surtout à leur santé.

Créons des emplois oui, mais dans une activité qui  
pense au bien-être de tous et de notre planète...  
et il ya de quoi faire...

Nathalie Hernandez



Mme CONIGLIO Marie  
7, Imp Romarin II  
13340 Rognac

Rognac le 3/10/18  
⑨

Je viens par la présente donner mon point de vue sur le projet de création d'usine de tri et traitement de déchets dangereux sur le site Recydis de Rognac, j'y suis opposée !

Notre environnement, notre lieu de vie est déjà bien investi par de nombreuses usines qui causent d'importantes pollutions, qui on le soit de nos jours, ont des répercussions sur la santé. Je ne veux pas qu'une nouvelle usine vienne ajouter son lot de pollution, avec des matières reconnues dangereuse pour la santé, à proximité d'habitations.

Je crains pour notre environnement et pour notre santé, notamment celle des enfants qui vivent à proximité.

Mme CONIGLIO



(23)

Mme NEY-BUETHELE  
619, Avenue des Oliviers  
13340 - ROGNAC

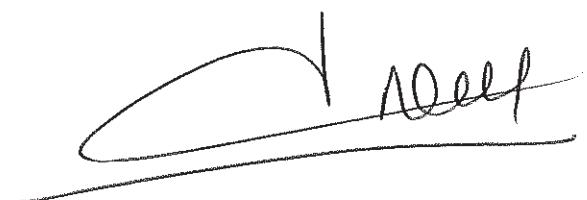
Rognac, le 3/01/2018

Je m'exprime par la présente pour m'opposer au projet d'implantation de l'Usine Recycl's.

J'habite à proximité de l'emplacement où vous souhaitez installer cette société.

Nous subissons déjà assez de problème de pollution autour de l'étang de Berre

cordialement



24  
Mme et M. MOUTON Thierry  
92 Rue LAM  
13 340 ROGNAC

Rognac le 03/10/2018

Je viens par la présente m'opposer au  
projet d'implantation de l'usine RECYDIS

Nous avons déjà bien donné, concernant  
la pollution à Rognac.

Salutations

M.M. M. MOUTON Thierry

Mme T.

n<sup>r</sup> Richardot Stéphane  
565, avenue des Oliviers  
Quartier les Brets  
13340 RoGNAC

(95)

Rognac le 3/10/2018 ,

Je viens par la présente m'opposer au projet d'implantation de l'usine Recydis .

Il ya déjà assez de pollution autour de Rognac et ses alentours .

Nous avons déjà assez d'usines .

Il faudrait songer à notre planète , et aux personnes qui y vivent notamment nos descendants , enfants , petits enfants .

Cordialement -

Richardot

(26)

Madame J. TATHI

26 rue de ST Bonnet

13340 Roanne

je me suis pas du tout pour  
l'implantation de l'usine Recydis  
sur Roanne

stop de pollution sur Roanne



(27)

Mme RISSER Frédéric

13340

574 Bd des Libas

Pous venons par le présente  
Vouz exprimer notre souhait à l'opposition  
du projet d'implantation de l'usine RECYDIS -  
Ayant déjà pas mal de pollution à  
Pognac et aux alentours, qu'il n'est pas  
nécessaire d'en rajouter !!

Pognac le 3/10/18



Yve HAUF Martine  
1188 avenue des Pins  
13340 ROGNAC

(28)

Je viens par la présente m'opposer au projet  
d'implantation de l'usine Recydis à Rognac.

Nous subissons déjà beaucoup de pollutions sur  
les abentours

g'habite à proximité et j'en subirai directement  
les désagréments.

Cordialement

Fait à Rognac le 3/10/18

Yve HAUF



M'IASIUR Henni  
1 Bd Auguste Renier  
13340 Rognac

Adjoint aux festivités et vie Associative

(23)

Rognac le 3/10/18

Je m'oppose au projet d'implantation de  
l'usine Recydis sur la ville de Rognac.  
Rognac a déjà beaucoup. S'il

M'IASIUR Henni



Mr et Mme Gérard TEISSIER  
123 Impasse Montaigne II  
13340 ROGNAC

(30)

Rognac le 03/10/18

Nous souhaitons nous opposer au projet  
d'implantation de l'usine RECYDIS

concernant les risques et la pollution  
ambiente, nous avons déjà bien donné  
dans ce domaine

Salutations

M. et Mme TEISSIER  
Gérard

~~Gérard~~

M<sup>me</sup> et M<sup>e</sup> Tournel Christian et Gaspuelle (31)  
87 rue des chênes les Brets  
13340 ROGNAC

Nous sommes totalement opposés  
à l'installation de cette société  
Reydis à Rognac car nous avons  
déjà beaucoup de sources de pollution  
à proximité et tout autour de  
l'Etang de Berre. Il serait dangereux  
d'exposer la population à de nouvelles  
nuisances surtout que les habitations  
sont très proches.

le 3. 10. 2018.

Tournel

(32)

M<sup>me</sup> LAVAGNE

14, rue de la Tramontane  
13340 ROGNAC

Je ne suis pas du tout pour l'implantation  
de l'usine RECYDIS sur Roquene, car nous ne  
sommes pas du tout épargnés par les usines déjà  
existantes autour de l'étang de Berre. Trop de  
pollution déjà que subissent les Roquenacais.

cordialement,

S. Lavagne

(33)

Hue Blanc MOTTAR Sylvie  
152 Impasse des Tuivers 3  
Les Bayogues  
13340 Rognac

Rognac le 03/10/18.

Je viens par la présente m'opposer au  
Projet d'implantation de l'usine Recydis

Rognac et ses alentours et son étang  
Subissent suffisamment de pollution.

J'habite à proximité de l'emplacement  
où veut s'implanter cette société  
Nous subissons déjà assez de pollution.

Cordialement

Hue Blanc

(34)

M. Pizzo Alexandre  
Bd Montaigne  
13340 Rognac

Rognac le 3/10/2018

Je viens par la présente m'opposer  
au Projet d'implémentation de l'usine  
Recydis.

Nous subissons déjà assez de  
Problème de Pollution autour de  
L'étang de Bono.

Cordialement



(35)

M<sup>r</sup> Lomoble carmelo  
197 Rue de la Soniette  
les Bayaguets 13390 ROGNAC.

Rognac le 3/10/18

Je viens par la présente pour dire  
non à la pollution nouvelles et non au nuisance  
supplémentaire et non au projet  
d'implantation de l'usine Recyclis.  
nous avons assez de problèmes de pollutions.

a Rognac

Lomoble

Mme STALDO Véronique  
Domaine de Sauguenay  
13340 Rognac

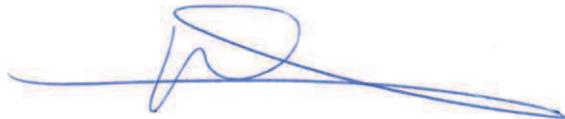
(36)

Rognac le 03 octobre 2018

Par la présente, je viens vous informer du mon refus  
au sujet de l'installation de l'entreprise Recycelle, sur  
notre commune de Rognac, commune dans laquelle je suis  
adjointe au Maire.

Pendant de trop nombreuses années, notre ville a subi des  
achutés polluants.

Pour aspirons aujourd'hui à vivre plus sainement, nous  
souhaitons réhabiliter certains quartiers afin d'améliorer  
la qualité de vie des habitants de Rognac.



(37)

M<sup>e</sup> & M<sup>e</sup> GARCIA Henri  
9<sup>me</sup> Bd Van Gogh.  
13340 ROGNAC.

Rognac le 03/10/2018.

Nous souhaitons nous opposer au projet  
d'implantation de l'usine RECYDIS.

Les implantations de diverses usines, polluant déjà  
de manière très intense, ne manquent pas sur le  
pourtour de l'étang de Berre. Pour en rajouter,  
la coule est pleine.

Pour nous, d'un certain âge, voire même, avancé,  
le problème est moins vital.

Par contre, pour les générations à venir, notamment  
nos enfants et petits enfants, le problème est crucial et vital.  
STOP, à la destruction de l'environnement.

Nous sommes solidaires de la décision du maire et  
de son conseil municipal, de s'opposer à ce projet

R. M. Garcia  
Paris L

Mme MILANCOORT Valérie, Adjointe au Patrimoine de Rognac 38  
les Brets  
261 rue des chênes  
13340 Rognac

31/10/18

objet : Installation de RECYDIS .

je me souhaite pas qu'une telle  
entreprise s'installe sur notre commune.  
Il est clair que notre région a subi suffisamment  
de pollution depuis 100 ans .

Favorisons les entreprises innovantes et propres .

J'ai bien conscience que des entreprises de  
"recyclage des déchets" doivent bien s'installer  
quelque part , mais notre Etang a  
trop souffert et les riverains que nous  
sommes également .



J.-R. NAREAU

6 rue des Saunières  
13378 PROVINS

(39)

3/10/2018

avis absolument défavorable quant à l'implantation  
de la Société RECYDIS sur le territoire communal.  
Les documents présentés sont toutefois trop vaguement  
quant au fonctionnement de l'entreprise :  
quels matériels, quelle stockage.

Le projet est suffisamment impacté par de nombreux  
perturbations. Il n'est pas conceivable d'en rajouter.  
C'est un réel problème de santé publique.  
Notre cadre de vie doit être déformé prévaut.



(4)

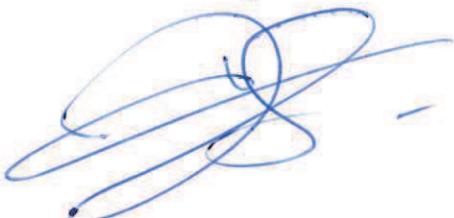
Dominique ROCHEZ  
48, bld Jean Jaurès  
13340 ROGNAC

31/10/2018

- Emplacement qui n'a pas pris en compte les emplois des Entreprises à proximité (- 500m)
- Pour Recyclage, les émissions sont non quantifiables  
Les bruits, poussieres ... INACCEPTABLE
- Déchets électronique/ électrique: quel du four des climatiseurs réfrigérateurs ...
- Rognac ne doit pas devenir la "bouleauille à déchets" de la région PACA

STOP à la pollution locale !

Σ Rognac



M<sup>e</sup> Eyquem Cypil  
171 CHAMONIX D'EMBANZEN  
13 250 S<sup>e</sup> CHAMAS

31/10/2018

(41)

Je soussigné M<sup>e</sup> Eyquem Cypil  
m'opposer formellement à cette  
implantation d'un projet d'une  
usine de Traitement des déchets  
dangereux. Pour préserver mon  
village d'enferce



(42)

Mme GRIFFET PRÉSERVATIF

n°12 rue des Tilbeufs

13340 ROGNAC

06-42-~~46~~-37-83

Rognac le 3, octobre 2018.

Observation,

Je, nommé GRIFFET Frédéric  
m'oppose fermement à l'implantation  
d'une usine de Traitement des déchets  
dangereux. Pour éviter de nuire à la  
santé de ma famille vivant à  
proximité.

Rognac le 3 octobre 2018



M<sup>r</sup> GONZALEZ Francis  
171 Impasse de la Plante de 1  
13340 Rognac

A Rognac le 03/10/2018

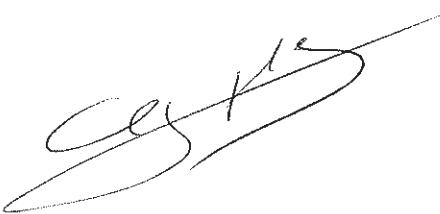
(43)

Je suis opposé au projet de la société RECYDIS car nous avons déjà assez d'activités polluantes sur la commune.

De plus, la municipalité prévoit à terme un renouvellement urbain à proximité (entre l'avenue des mûriers et la RD 113) sur l'emplacement des cuves de stockage de carburant.

Il y aura des habitations et des commerces dans un périmètre réduits (moins de 500m).

La mairie devrait s'opposer à ce projet.



Mme VIOTY Gilbert  
11 Rue de l'Estello  
13340 ROGNAC

(44)

A Rognac le 3/10/2018

Nous soussignés VIOTY Gilbert et VIOTY  
Marie Jeanne nous nous opposons formellement  
au projet d'implantation de l'entreprise RECYDIS  
sur le site de Rognac.

La santé des personnes résidants dans ce  
secteur est déjà suffisamment implantée  
par la pollution pour ne pas en rajouter.  
Il est temps de tourner la page et de  
se concentrer sur des activités non polluantes.

Gilt V.T.

(45)

Mme TOLEGAN O Anne

31 Rue Hector Berlioz.

13360 .

Rognac le 3/10/2018

Il habite Rognac et je suis contre  
le projet d'implantation de  
l'entreprise RECYDIS.

Pour la sécurité, et la santé  
des habitants., la pollution dans  
la région est déjà trop importante  
pour en infliger d'autant plus.  
Trop c'est trop.

Cordialement  
Anne Tolegan

(46)

Ade YON Martine  
30 Rue des Sœillers  
44 FREGATES  
13340 Roche

Reçue le 3/10/2018

J'habite et je suis née à Roche  
Je participe la course à pied et je suis  
Concerné par la pollution autour de l'Eau  
de Sene et celle de nos collines.  
Nous avons déjà beaucoup de dégagements  
et il est inutile d'en rajouter.  
Je suis dans contre l'implantation de  
l'usine RECYDIS sur notre territoire.

Ade YON



47

Haut  
des frégates, 84 impasse des lys  
13340

Rognac, le 03/10/2018

Nous habitons Rognac et nous sommes contre l'implantation de l'entreprise RECYDIS.

Ce projet est trop dangereux pour notre santé et sécurité. Ce n'est pas la peine d'ajouter des usines sachant que nous sommes proche de celles de la commune de Berre-l'étang. Nous sommes bien à Rognac comme cela.

Martine.

Haut  
des frégates

(48)

Tina Sophie  
91 Bd Jean Janes  
Bât A  
13340 Rognac.

Je soussigne Mme Tina Sophie, je suis absolument contre l'implantation de ce site pour plusieurs raisons :  
- pollution sonore, atmosphérique, olfactive.  
Nous avons déjà beaucoup de gênes liées aux usines de Besse - (LyondellBasel, Solamat, Shell...).  
Nous devons préserver notre santé et celle de nos enfants.  
Pains, l'afflux de traffic, la pollution, l'amianté.  
Tina Sophie

le 4.10.18.

Dr et Mme SABATIER leurs enfants DENCILA et NICOLAS  
90 Chemin de la Croix  
13880 VELAUX

(B)

Rognac le 3/6/18

Nous souhaitons nous opposer à ce projet d'implantation d'une usine RECYDIS.

Nous subissons déjà les désagréments (odeurs et pathologie à la gorge de l'usine à Berre )

Ma fille a été soignée pour une tumeur neuroendocrinienne carcinoidie à 23 ans. Tumeur rare mais induite par les perturbations endocriniennes.

J'ai travaillé 34 ans à l'APHM Hôpital de Versailles et je n'ai pu que constater l'évolution des tumeurs carcinoides pulmonaires et autres.

Je souhaite continuer à vivre dans le pourtour de l'école de Berre, mais pas dans une usine et au détriment de notre santé.

Merci à Dr le Docteur de Rognac de se battre pour un avenir meilleur.

(50)

Yves Parent-Gauvre

Résidence le Général

380, Bd F. Général

133ho. Rognac

3/10/18

Je soussigné Yves Gauvre Parent.

m'oppose fermement à cette implantation  
d'un projet d'une usine de traitement des  
déchets dangereux, pour préserver notre qualité  
de vie, dans cet environnement.

Parent.

(S)

CASAZZA Audrey

212 Allée D'Anjou

BRA

13127 Vitrolles

je soussignés H et M CASAZZA  
s'opposant à l'implantation de ce  
projet Recup de déchets toxiques  
dans notre ville car Nous pensons  
avoir déjà assez de pollution autour  
de notre ville.

pensons aux générations futures.



CASAZZA

le 4/10/18

52

CARRANS Laguillie  
S Imp. de Poligny 1  
13360 Rognac

Rognac le 03/01/2018

J'habite et je suis née à Rognac.

Je suis contre l'implantation de l'usine  
RECYDIS sur notre territoire.

Ce projet est trop dangereux pour notre  
santé et sécurité. Il y a déjà beaucoup  
de désagréments autour de l'étang de Berne.

Mme Carrano



*affranchie*  
PERRANO Laure

(S)

Résidence Clair Soleil  
n° 8, Bd Jean Jaurès.  
13006 RÔGNAC

Rognac le 08/10/18.

Je suis absolument contre l'implantation de  
l'usine RECYDIS sur la ville de Rognac -

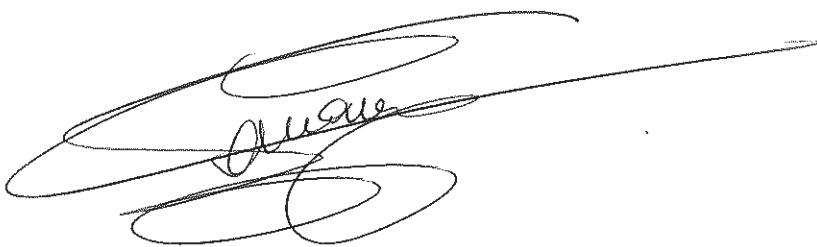
Il serait impensable d'avoir une fois de  
plus une usine qui nous pollue en  
mettant en danger notre santé et celle  
de nos enfants et petits enfants -

J'ai 65 ans et je pense à l'avenir  
de mes fils -

je pense que les bonnes décisons seront  
prises -

Par avance Merci.

PERRANO Laure.



M<sup>e</sup> et M<sup>e</sup> BORRAS Louis et Marcelle 3/10/18  
⑮  
76 Rue Georges BRASSEURS  
13340 Rognac

Je saurais signer M<sup>e</sup> et M<sup>e</sup> BORRAS s'opposer à  
l'implantation du projet d'une usine de  
recuperation de déchets toxiques dans notre  
ville - car nous pensons avoir déjà assez  
de pollution autour de notre ville

R. BORRAS

M. et M<sup>me</sup> MARCHAND Benoît  
281 AV des Amandiers  
13340 ROGNAC

(SS)

Rognac, le 4 octobre 2018

Monsieur et Madame  
MARCHAND Benoît et Nathanaëlle, nous opposons  
à l'implantation de la société RECYDIS  
sur la commune de Rognac.

Nous sommes déjà très impactés par la  
pollution des usines situées autour de  
l'échange de Bercy.

Favorisons les entreprises propres et  
innovantes pour la commune de Rognac

~~B. Marchand~~

~~N. Marchand~~

7<sup>e</sup> et 7<sup>me</sup> Grotte Frédéric  
Impasse de la Plantade IV  
Le Vigan  
13340 ROGNAC

de 4 Octobre 2018  
(S6)

Nous soussignés 7<sup>e</sup> et 7<sup>me</sup> Grotte, nous apposons  
à l'implantation d'une usine de traitement de déchet. La  
pollution environnante est bien assez présente, notamment avec Bessé.  
Il faut penser à la santé de nos enfants et à leur cadre  
de vie.

Grotte.

henri Segret  
250910. gentiane  
C020  
13340 Rosmuc

(5)

Je ne veux pas ce dépôt. à cause  
de chez moi. Je pense à mes  
petits enfants. et à toute cette  
pollution qui va arriver avec  
ce dépôt

henri Segret

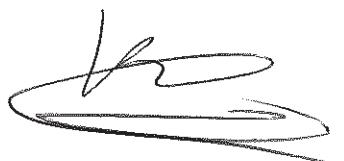
SY

Berthelier Valérie  
76 rue des Mouilles,  
les Bajiques.  
13 360 Rognac

Je saurais que Berthelier Valérie être  
formellement opposé à l'implantation d'une  
usine de remplacement d'emprise.  
Grande pour notre santé et pour notre  
environnement. Rognac n'est pas une Villebelle.  
C'en mon à Recydis !!.

Fait à Rognac

le 06/10/2018



ROCABOUY Elisabeth  
124 Bd Coubert  
13340 ROGIVAC

(S)

je suis contre l'implantation d'une nouvelle usine de recyclage sur notre commune -  
Une seule usine suffit!!! La cheminée rouge de la moutée des Pins crache ou ne soit quoi surtout les week end . Les habitants de Rogivac ont déjà donné .  
je suis entièrement d'accord avec les arguments de Moutier le Blaire .

le 04 Octobre 2018

Rocabouy

M. et Mme KROL Jean Claude  
26 Bd des Jeunes  
13340 Roquec

(62)

Nous, Mme KROL, nous opposons par la présente à l'installation d'une activité des traitements dangereux.

- Face aux risques de pollution surtout pour nos petits enfants, la circulation devient impraticable.
- Nous refusons tout risque de traitement des déchets dangereux.

Fait à Roquec le 4 octobre 2018

JFK  
B.S

PHONGSANANH RASSAMY et N.R Nira Adrien  
21 Rue des GENEVRIERS  
13340 Rognac

(61)

Résidants des Barjaquets, à la grande Bastide nous nous opposons à la construction d'usine par RECYDIS concernant les produits dangereux car nous sommes déjà assez pollués par les usines pétro-chimiques qui nuisent à notre santé. Nous souhaitons préserver également notre environnement.

Par ce fait, s'opposer à RECYDIS est le mieux pour la population, l'environnement et surtout à notre santé !!!

Fait à Rognac, le 04 octobre 2018

Colette GARDET OTTAVI

04 OCT. 2018

(62)

Résidence les 4 Pins

BAT A 1

A.V. Charles de Gaulle

13340 ROGNAC

Je soussignée GARDET Colette  
étais farouchement opposée à l'implantation  
d'une usine de recyclage d'amiante  
à Rognac, qui plus est dans un quartier  
et une zone verte remplie d'habitations  
de bon standing.

La ville de Rognac est suffisamment  
victime de pollution, de la braise de Berre qui  
brûle plus qu'elle ne devrait !

Alors NON et NON au projet RECYDIS  
pour nos enfants et petits enfants et  
habitants de Rognac

C. Gardet  
enfants et petits enfants

(63)

Mme Reims Folizon Françoise  
11, rue Emile Zola  
13340 Rognac

je suis totalement opposée à l'implantation  
d'une usine de recyclage de déchets sur ma commune.  
Des années de combat pour vivre de mieux en  
mieux avec des efforts collectifs dans ce sens et  
aujourd'hui tout détruire avec une usine de déchets  
Toxique. Les Rognacais dont je fais partie depuis  
ma naissance 54 ans n'avons plus du tout envie de  
pollution supplémentaire. ni pour moi, ni pour mes enfants  
ni pour les personnes qui vivent ici ..

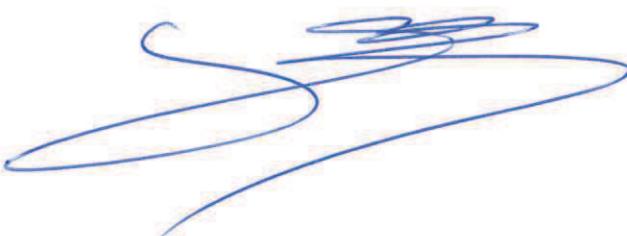
Rognac le 4/10/2018



Hoeffel. Patrick  
1247 Av des Pluviex  
les Bongouants  
13340 Roquane

le 04/10/2018. (64)

je vous signe que Hoeffel. Patrick  
Refuse l'implantation du centre de  
Recyclage de l'entreprise recyclage.  
Roquane de Recyclis Roquane



Mr et Mme GARDIOL Bernard  
8 boulevard Rivoire  
13340 ROGNAC

(65)

Rognac le 4-10-2018

Je soussigné monsieur GARDIOL Bernard  
refuse l'implantation d'une usine de recyclage  
"recyclisognac" à ROGNAC  
déjà beaucoup de pollution à Rognac  
il faut stopper toute nouvelle source de  
pollution

GARDIOL Bernard

Gardiol

M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> BANES Raymond

(66)

93 rue des Ross  
Les Fregates  
13340 Rognac

Rognac le 4.10.2018

je soussigné M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Banes être  
contre l'implantation de l'usine  
de recyclage sur Rognac.

Mes raisons sont les suivantes :

- Pollution
- Danger
- Risques pour la santé
- Nuisances à tout niveau
  - \* trafic routier
  - \* odeur
  - , etc -- -
- Ecologie menacée

J. Banes

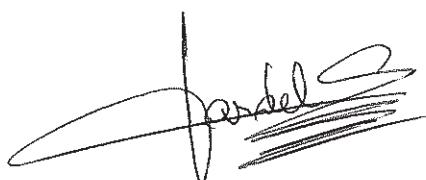
(67)

Ch. et Mme FARDEL Ariane  
481 rue de la Sarriette  
les Barjquets  
13310 RoGNAC

Rognac le 07 octobre 2018

Je soussignée Madame FARDEL Chantal, refuse catégoriquement l'implantation d'une usine de recyclage sur ROGNAC.

les Barjquets connaissent parfaitement de nuisances et pollution (Aéroport - Circulation routière - émanation du site pétrochimique...) qui ne nous apportent qu'une mauvaise qualité de vie et malmenent la nature déjà si fragilisée à ce jour. Pensez à l'avenir et à nos petits enfants en leur laissant ce que leurs grands parents ont connu il y a 60 ans.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "FARDEL". To the right of the signature, there are several horizontal lines through the text, suggesting it has been crossed out.

Mme Jean Patrick Corinne.

25 rue de St Bonnet

13340 ROGNAC

06 63 70 59 36.

Rognac le 04, 10, 2018.

Je soussigné M et Madame Jean Patrick, Corinne.  
être contre l'implantation de l'usine de  
recyclage sur Rognac.

Les raisons sont les suivants.

- le pollution.
- le Dangere.
- les risques pour la santé.
- Nuissances à tout niveau.
  - \* trafic routier
  - \* odeur.
  - \* et notre cité qui ne sera pas préserve'  
notre bel étang et ses environs.

Pensons à l'avenir et à nos enfants.  
en leur laissant un cité exceptionnel.

Yvan

Le 5 Octobre 2018 à 17 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,  
je, soussigné, DOUCE Gilles, Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du  
4 Septembre 2018 au 5 Octobre 2018  
de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Les observations ont été consignées au registre par 65 personnes (pages  
n°2 à 68).

- En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :
1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
  2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
  3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 5 Novembre 2018  
à M. Le Préfet des Bouches du Rhône.